

## Une saison estivale en toute sécurité

Avec le beau temps, il est très tentant de racler tout le terrain et de tout ramasser dans un tas pour le faire brûler. **Ce n'est pas une bonne idée!** Le peu de précipitations des derniers temps rend ces éléments très secs et même le plus petit feu de broussailles peut se répandre très facilement et surtout très rapidement.

D'ailleurs, depuis quelques semaines, plusieurs feux de forêt ont été signalés par la Sopfeu.

**La Municipalité vous demande donc de ne faire pour le moment aucun feu de broussailles.**

Une façon plus sécuritaire de procéder, c'est de **déposer vos feuilles, branches, et autres dans les sacs prévus à cet effet pour la prochaine collecte de matières compostables** si votre bac à compost (brun) est déjà rempli. Sinon, vous pouvez apporter ces résidus directement à l'Écocentre.

Pour la période estivale, avant d'allumer votre feu de joie entre amis pour y griller des guimauves, vérifiez toujours attentivement l'indice d'inflammabilité de la Sopfeu au [www.sopfeu.qc.ca](http://www.sopfeu.qc.ca)

Comme la saison estivale frappe à nos portes, de nombreux plaisanciers ont déjà commencé à profiter de nos plans d'eau. Cet été, nos patrouilleurs nautiques travailleront en collaboration avec la Sûreté du Québec. L'une de leur principale tâche en ce début de saison sera de vérifier si les embarcations navigantes sur nos lacs possèdent leur vignette. Donc, si vous n'avez pas encore acquis votre vignette 2013 pour votre embarcation, vous devez vous présenter soit à l'hôtel de ville (du lundi au vendredi de 8h30 à midi et de 13 h à 16h30) ou au Mécanique LPG (du Lundi au samedi de 8 h à 17 h et le Dimanche de 9 h à 17 h) pour vous la procurer !

Merci de votre collaboration et soyez vigilants, en tout temps!

Votre Service d'incendies et de protection civile

